

ZONES DE VIDAGE PLATEFORME DE RECYCLAGE DECINES



Consignes de sécurité

- ❖ Le chauffeur du camion doit impérativement **se tenir à 2 mètres au minimum en retrait du bord de la verse**. Pour cela, un cordon de déblais est laissé systématiquement comme butée de sécurité.
- ❖ **L'accès à la zone déblais est réservé pour un seul camion. L'accès à la zone bétons / enrobés est réservé pour 2 camions maximum.**
- ❖ **Interdiction de vider en même temps qu'un autre véhicule. Pour cela, une zone d'attente est présente pour la zone bétons / enrobés.**
- ❖ Priorité au camion descendant des zones de vidage.
- ❖ Interdiction de racler les bennes après déchargement (risque d'écrasement / encastrement par la porte battante).
- ❖ Interdiction de rouler sur les merlons de protection des pistes

	Merlon de protection
	Attention : risque de renversement
	Emplacement de déverse
	Butée de sécurité

Equipements de Protection Individuels obligatoires sur le site